

Image not found or type unknown



Curatelle bloque mon heritage

Par **maguylou**, le **30/10/2009** à **21:34**

Bonjour, rnsuite au deces de mon pere j'avais le droit a un quart de la sucession incluant une maison. rnor ma mere a ete mise sous curatelle, celle-ci m'intente un procès car je n'ai pas payé d'indemnité d'occupation rn maintenant que nous vendons ma maison sa curatelle bloque ma part d'heritage... rn que puis je faire pour toucher mon argent?? rnaidez moi svp